

Alerte renforcée sécheresse—canicule

Le 25 Mai, nous avons reçu de la Préfecture du Rhône l'arrêté de sécheresse correspondant à l'alerte renforcée, nous confortant dans la pertinence de la politique de fleurissement que nous avons choisie. En revanche nous sommes dans l'obligation de renoncer aux plantations d'annuelles qui demandent beaucoup d'eau. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les mesures de restrictions.

Les bons conseils face à la canicule

Buvez de l'eau

Restez au frais

Mangez en quantité suffisante

Évitez l'alcool

Mouillez-vous le corps

Fermez volets et fenêtres la journée
Aérez la nuit

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez de protéger vos proches en respectant les gestes barrières

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr

Mesures de restriction à respecter dans le Rhône Usages d'agrément

VIGILANCE ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Clés Eco-citoyens

1 Limiter l'arrosage en plein jour

2 Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées

3 Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

4 Éviter l'irrigation

5 Éviter le nettoyage des voitures

6 Éviter le nettoyage des toitures

7 Éviter le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet du Rhône <http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

Travaux

École maternelle Simone Veil : les jeux de marelle et escargot ont été retracés. Une piste routière a été créée, les enfants peuvent ainsi circuler ludiquement avec leurs draisiennes, tricycles et autres véhicules, en essayant de respecter le code de la route sous la surveillance des enseignantes.

École Primaire Simone Veil : Le trajet pour l'accès à la cantine du collège a été modifié et sécurisé par Cyril et Jean-Claude.

La Poste : Nous poursuivons notre dynamique de rénovation énergétique de nos bâtiments publics. Ainsi depuis le mois de juin les travaux de la Poste ont commencé : réfection de la charpente, changement des huisseries et isolation par l'extérieur.

Maison de Santé : Les travaux se poursuivent dans les délais. Le bâtiment étant hors d'air et hors d'eau, l'aménagement intérieur a commencé.



Fleurissement

Dans la continuité de la nouvelle stratégie de fleurissement de notre village, visant à adapter les essences en fonction du changement climatique, nous avons profité du tout début du printemps pour créer quelques nouveaux massifs de vivaces et nous profiterons de l'automne, où la sécheresse sera moins prégnante pour poursuivre nos plantations.

Moustique tigre

Le département du Rhône met en place un plan d'actions contre le moustique tigre et préconise la suppression des lieux de ponte potentiels, à savoir les petits points d'eau stagnante. Pour en savoir plus :

www.rhone.fr/moustiquetigre



2ème réunion publique

Mercredi 6 Avril, vous avez été nombreux à participer à la réunion publique, mise en place par la Mairie. Dans notre souci et volonté d'être à votre écoute, la Municipalité a accompagné et missionné L'Atelier de Montrottier pour vous présenter les enjeux autour de la réfection de la Grande Rue. Nous avons ainsi pu échanger avec chacun d'entre vous et recueillir vos avis. Tous vos retours enrichissent la phase pré-opérationnelle de cet important et ambitieux projet, qui nécessite un travail conséquent avec multiples paramètres à coordonner, nous mobilisant chaque jour.

Atelier de Montrottier
L'Atelier de Montrottier
L'Atelier de Montrottier

REPENSER LA GRANDE RUE ET LA PLACE DU CENTRE DE SAINT-FOY-L'ARGENTIERE

La mise en séparatif des réseaux d'eau pluviales et assainissement dès 2023 est l'occasion d'imaginer collectivement le devenir des espaces publics de Saint-Foy.

L'Atelier de Montrottier qui accompagne la collectivité dans ce projet structurant viendra vous exposer les enjeux de ces travaux et recueillera vos avis et questionnements lors d'une permanence ouverte à tous les habitants.

PERMANENCE POUR RECUEIL DE PAROLE
mercredi 6 avril
14h00 - 17h00
à la Salle des Anciens (ex-centre de vaccination) dans le Parc

VENEZ NOMBREUX !